



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Compte rendu de la Réunion du Comité Directeur N° 2

du 26 mai 2018 à Labège

PRESENTS :

Eric Irvoas Président / Hélène Davit Vice-présidente
Jean-Marc Gibrat Trésorier / Jean-Luc Lomon Secrétaire général
Marie-Agnès Altier, Patrick Fontana, Christian Laubertie, Régine Laubertie, Dominique Menez, Louis Mesnier, Jean-Michel Mostacci, Patrick Vaugeois,
Chris Cessio, Laurent Chamerat.

ABSENTS EXCUSES :

Frédéric Bouvard, Jean-Jacques Cantagrel, Jean-Paul Couzinet, Patrick Fouché, Pier 'Henri Garcia, Michel Trouillet, Brigitte Wash, Pascal Wisniewski.

Rédacteur de séance :
Jean-Luc Lomon

PROCHAINE REUNION :

Samedi 29 Septembre (département 30 lieu à préciser)

CALENDRIER 2018 DES REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR :

Samedi 29 Septembre, samedi 15 Décembre, samedi 2 février 2019

ORDRE DU JOUR :

- Mot du Président ;
- Point financier ;
- Le règlement Intérieur de la LOVL ;
- Temps de travail par commission ;
 - Financements (CNDS, CR Occitanie)
 - Point sur les actions en cours
- Présentation collective du travail des commissions 2018 ;
 - Organisation/création/suivi des dossiers par les commissions
- Gestion du matériel Ligue ;
- Formation cerf-volant ;
- Places vacantes au Comité Directeur : remplacement ;
- Questions diverses.

MOT DU PRESIDENT

Peu présent ce dernier trimestre car engagé dans un projet local chronophage et énergivore, Eric remercie les élus de la Ligue pour leur implication dans la bonne marche de l'association. Le projet étant maintenant clos et après un petit temps de récupération Eric fait son retour au premier plan avec des déplacements et plus d'engagements dans les dossiers.

Il remercie les membres du CD pour leur présence à cette réunion et plus particulièrement ceux qui ont dû faire un très long trajet pour venir jusqu'à Labège.

Plus du tiers des élus étant présents, l'assemblée est habilitée à prendre des décisions.

POINT FINANCIER

La situation financière de la Ligue est satisfaisante.

Quelques commissions ont émis des accords pour des subventions qui commencent à être payées. La procédure mise en place commence à vivre.

Les demandes de financement provenant des clubs et/ou CDVL sont à envoyer au secrétariat qui fait le transfert vers la ou les commissions concernées.

Jean-Marc rappelle qu'il est important que les structures demandeuses joignent un RIB à leur demande. Le fichier .xls sera modifié en ce sens et mis en noir et blanc pour une meilleure lisibilité après impression.

Le formalisation adoptée pour le paiement des frais de déplacement fonctionne.

LE REGLEMENT INTERIEUR DE LA LOVL

La Ligue a des statuts depuis sa création en 2016 mais pas de Règlement Intérieur qui précise son fonctionnement.

Hélène a travaillé sur un projet de RI qui a été validé par le bureau puis proposé à l'ensemble du Comité Directeur via la liste de diffusion pour lecture avant la réunion.

Hélène est chargée de revoir le Règlement Intérieur en tenant compte des remarques faites en séance.

Le Comité Directeur décide que le Règlement Intérieur sera adopté par approbation par email via la liste de diffusion.

Eric profite de ce moment d'échange pour annoncer que Thibault notre secrétaire administratif va changer d'affectation au sein de PSA31. Il va être remplacé par Caroline déjà en poste de secrétaire à PSA31. En fonction depuis 4 ans, Thibault a su montrer son efficacité et son implication dans le fonctionnement de l'ex LMPVL puis de la nouvelle LOVL. Il va y avoir une période de tuilage mais Thibault reste dans les locaux.

Le CD approuve la proposition d'Éric de lui faire un cadeau pour son dévouement et son efficacité.

TEMPS DE TRAVAIL PAR COMMISSION

Jean-Luc rappelle qu'afin de faciliter le travail des commissions, une conférence téléphonique est mise à disposition des membres du CD (numéro non public). Il est cependant impératif d'en faire la réservation auprès du secrétariat.

- Financement (CNDS, CR Occitanie)

Laurent précise :

CNDS

Les dossiers CNDS complets ainsi que les justificatifs ont été envoyés à la DRJSCS. Un délai nous a été accordé pour l'envoi des justificatifs financiers.

Sur demande de la DRJSCS la convention ETR-LOVL et un plan de développement réduit ont été fournis.

Il existe toujours et jusqu'au 15 juin une possibilité de faire une demande de financement auprès de la DRJSCS.

Le cadre est un peu plus large que celui du CNDS (appel à projets sport de nature Occitanie) mais on ne connaît pas l'enveloppe globale.

Eric fait remarquer que l'élaboration des différents dossiers met en lumière le fonctionnement des commissions, leur nécessité d'exister et l'importance des relations entre élus et membres de l'ETR.

Il y a eu une bonne mobilisation des élus et conseillers techniques en 2018 qui est à parfaire pour 2019.

Conseil Régional

Monsieur Sébastien Massias est notre interlocuteur privilégié. Il découvre le monde du Vol Libre. Il est missionné sur SESAME, l'UNSS et le Haut Niveau.

La correspondante régionale des ligues semble être toujours Madame Cabon, à confirmer.

Le dispositif SESAME est l'équivalent du Compte Asso mais pour le Conseil régional. Il reste ouvert en permanence ce qui facilite le travail cependant avec des contraintes peu représentatives pour nous.

On peut déposer des demandes pour l'année en cours mais il faut le faire avant la mi-juin. Eric va faire une diffusion à l'ensemble du CD pour le "développement des disciplines qui ne sont pas de haut niveau" avec comme date butoir de réponse le 1^{er} juin.

Les demandes pour 2019 seront déposables dès octobre 2018. La région s'engage à traiter ces demandes au cours de l'année civile et supprimer les décalages vers l'année n+1. Cette volonté va grandement faciliter la gestion comptable des projets.

Organisation pour la constitution des dossiers :

Formation : Laurent et Dominique

- HN : Laurent, Julien et Brigitte
- Equipement : Laurent, Eric et Jean-Marc
- Développement : sont inclus le kite toutes surfaces, le delta, le boomerang et le cerf-volant ; référant ETR et responsable de commissions.

Eric doit se renseigner pour savoir si les journées découvertes « parapente » peuvent être incluses dans la rubrique développement.

PRESENTATION COLLECTIVE DU TRAVAIL DES COMMISSIONS

Jean-Michel informe le CD que la justice l'a innocenté dans l'affaire du mouetton retrouvé mort dans un nid suite à un éventuel dérangement par des voiles de kite.

Commission sites :

2/3 du budget alloué pour 2018 à la commission a été engagé (4000€ sur 6500€).

Opérations réalisées :

- Prat d'Albi, confection de panneaux d'information et d'un mât pour la balise météo ;
- Séranne, réfection du chemin d'accès ;
- Crayssac, achat d'une balise météo ;
- Montagne noire, réparation de la balise météo.

Concernant les balises météo, elles peuvent être assurées auprès de la MAIF et en cas de dégradation il n'y a que la franchise à payer.

Opérations en cours de réalisation :

- Arbas, création d'un second décollage au Planot ;
- Saint Côme, aménagement du site.

Points particuliers :

- Pays Cathares, aménagement des sites de Peyreperthuse et Céret en attente de la fiche de demande de subvention.
- Mauroux, les travaux ont été réalisés et il faut régler la facture. Il n'y a pas de maître d'œuvre désigné. Le CDVL66 ne souhaite pas endosser cette responsabilité car en sous-effectif (plus de trésorier).

Le Comité Directeur souhaite que le gestionnaire du site soit le représentant local de la LOVL et qu'à ce titre il signe également la convention d'utilisation du chemin rénové. Louis va adresser un email au Président d' »Appel d'air « en ce sens.

Commission formation :

QBI:

Préfo Qbi :

26 candidats sur 4 sessions. Encore 2 candidats à passer à Barèges suite à 2 report météo.

1 échec

1 abandon après préfo

Compacté Qbi :

27 candidats sur 4 sessions (nous avons annulé Barèges car seulement 2 candidats)

Millau (8 candidats) est terminé avec 2 échecs

Ft Romeu (4 candidats) est en cours

Moulis (9 candidats) et Mt Bouquet (6 candidats) en juin

On devrait être positif d'environ 3000€

Accompagnateur :

5 candidats avec encadrement Laurent. Tous reçus.

Recette de 5x50€ + 5x150€ de subvention fédé en fin d'année

En attente frais Laurent Chamerat.

Animateurs :

2 candidats ... en cours. Pas facile avec la météo de début d'année

Recette de 2x100€ de subvention fédé en fin d'année

Enregistrement brevets :

21 BP dont 16 payants

20 BPC dont 12 payants

Recettes 945€

Journées secours

11 participants pour 10 maxi (et je confirme que faire avec plus de monde ne serait pas efficace)

Accueil Wagga club. Super bien !!! Super tyrolienne.

Point financier :

+500€ (nous n'avons pas fait payer Alain Vargas du Wagga)

-552,70€ de frais hébergement/repas des formateurs -280,20€ de frais de vol Lyon-Toulouse -200€ de frais de location de salle et mise à dispo de la tyrolienne -183,70€ pour mes frais hébergement+repas+parking (je passe les frais Km en abandon de frais)

Bilan final :

-716,60€ (budget prévisionnel 800€) ... et 2 journées passionnantes.

Il reste 2 QBI à finir puis viendra le moment des examens finaux. La LOVL n'intervient pas car ça se règle directement entre le candidat et l'école.

Commission éducation :

Opération réalisée :

Journée découverte parapente, kite, boomerang avec le lycée Prévert d'Alès.

Journée découverte parapente avec le lycée de Luchon.

Opérations en cours ou à venir :

Wagga/Cap en ciel : formation parapente et cerf-volant de traction, Educ en ciel cerf-volant ;

OK Mistral, initiation et atelier cerf-volant ;

Journée initiation parapente et boomerang pour les jeunes de Saint Hilaire de Brethmas ;

Stages initiation parapente avec l'école des mines d'Alès ;

Initiation boomerang pour les enfants du quartier Bagatelle de Toulouse (QPV) ;

Initiation parapente et kite terrestre avec le lycée Picasso de Perpignan.

UNSS

La convention s'est terminée en 2016 mais la nouvelle est en cours de signature au niveau fédéral (Jacky Bouvard DTN adjoint).

Eric demande aux commissions éducation et communication de faire un courrier concernant les disciplines du vol libre avant fin juin vers les lycées, collèges, UNSS et clubs hors UNSS en utilisant le dépliant qui a été réalisé durant l'hiver par Marie-Agnès et Régine.

Patrick demande qui va établir la liste ? Il est convenu qu'Hélène essaie de se procurer une liste des établissements scolaires, Lycées et collèges, de la région et la transmette aux deux commissions.

Commission évènements :

La commission ne fonctionne pas très bien, les organisateurs ont été avisés par mail de la procédure à suivre pour obtenir la subvention.

A ce jour, seul Alès en l'air l'a fait et la somme a été débloquée.

Une relance auprès des clubs sera réalisée ainsi qu'un rappel du fonctionnement de la commission vers les clubs et CDVL.

Commission communication :

Eric déplore l'absence d'actions depuis le début de l'année en matière de communication alors que la commission est fortement représentée. Sur le budget 2018, seuls 400€ ont été dépensés, il appartient à la commission de prendre toutes initiatives avec les ressources dont elle dispose.

D'une manière générale, il n'y a aucune information qui circule dans le réseau LOVL sur les évènements, comme par exemple la pré-coupe du monde en Cerdagne et plus largement sur la vie de la Ligue.

Il faudrait définir également les modalités de la présence LOVL sur les évènements.

Jean-Michel fait part de possibilités intéressantes d'interactions entre les réseaux sociaux et le site LOVL.

Eric demande à la commission que pour le prochain CD de septembre, elle présente un plan de communication (inscription à l'ordre du jour).

Commission mixité-accessibilité :

La commission ne fonctionne pas bien car le lien est difficile entre l'accessibilité et la mixité.

- Accessibilité, pas de point (Patrick et Jean-Jacques absents) ;
- Mixité, stage fille avec la Wagga club et un stage fille prévu par la FFVL mais pas de date connue.

Il n'y a pas d'action spécifique à la LOVL organisée à ce jour.

Commission Kite :

Neige :

3 jours (16-18 mars) lors du « Air Paihlères », une demande de subvention a été reçue mais elle demande des éclaircissements.

Terre :

- Chatellaillon (La Rochelle) 2 jours avec en projet un prolongement sur 3 jours ;
- Espival (Mai) à l'Espiguette ;

Le prochain rendez-vous est prévu au Grau du Roi pour une conviviale(octobre).

Formation :

Un monitorat en cours (snowkite) et des projets d'IPK (2) pour le buggy kite.

Nautique :

Formation

Leader club 9 personnes

Sécurité nautique 5 personnes

Festikite, grosse organisation mais c'est une réussite ; la LOVL avait mis à disposition les 2 bateaux. A noter la bonne coopération entre les 2 Ligues FFVL et FFV.

Le KWM est devenu club/école FFVL

Commission compétition :

En l'absence de Brigitte, Laurent fait un point.

Situations générale et particulières

- Hervé Belloc est le référent "région Pyrénées" des compétitions parapente pour la commission nationale.

- Peu de compétitions PP courues en raison d'une météo exécrable.
- Equipe de Ligue, il est difficile d'établir un calendrier à cause de la météo mais la mobilisation est forte dès qu'il y a un créneau.
- Brésil, des résultats encourageants avec Xavier Laporte qui confirme son talent, Noah Locatelli qui malgré sa jeunesse est très performant et très prometteur. Pierre Rémi reste très mobilisé.

Finances :

Le budget 2018 n'est pas encore connu. Laurent demande l'autorisation de procéder aux premiers règlements (environ 5000€).

Eric prend l'exemple de la compétition pour rappeler l'importance de disposer d'une trésorerie conséquente.

Le budget de la commission ayant été validé les paiements peuvent s'effectuer. En cas de dépassement, il appartiendra au Comité Directeur de faire les réajustements nécessaires.

Eric rappelle que dans le champ de la compétition, il n'y a pas que le Haut Niveau et qu'il a demandé à Brigitte d'imaginer d'autres formats de compétition et d'impulser leur mise en œuvre.

Commission sécurité :

En l'absence de Pier'Henri, Laurent fait un point.

La 4^{ème} soirée sur la gestion du risque s'est tenue à Labège le 25 mai. Avec seulement 20 participants, c'est une grosse désillusion ; il faut peut-être revoir la communication sur le sujet.

L'ETR a donc terminé la série de 4 conférences sur ce sujet mais se tient à disposition pour toute nouvelle sollicitation.

ORGANISATION/CREATION/SUIVI DES DOSSIERS PAR LES COMMISSIONS

Le sujet a été abordé lors du point fait par Laurent sur les financements CNDS et Région.

GESTION DU MATERIEL

Eric présente deux tableaux et demande l'approbation du Comité Directeur.

Les tableaux présentés sont ceux qui ont obtenu du Comité Directeur après débat

Matériel de la Ligue

Véhicules	Renault Traffic	2	Commissions haut-niveau PP + formation PP & delta	Brigitte + Dominique + Laurent + Julien	Usage interne
	Toyota Pro-ace (fin d'été)	1			
Bateau	Lomac 600	1	Commissions Kite, handi, + location clubs, labo test	Jean-Michel + Stéphane	Convention d'utilisation LOVL / KWM
Remorque	Lomac 600	1			
Treuil amovible	Lomac 600	1			
Fauteuils handi		2	Commission Handi	Patrick + Jean-Jacques	Convention prêt
Parapentes	Solos complets (casques, radios, sellettes)	10	Commission jeunes et scolaires Contrôle préalable	Régine + Marie Agnès + Chris + Alain (CTS FFVL)	Convention prêt + convention location
Matériel de promotion	Bâches, kakémono, etc.		Secrétariat	Hélène + Jean-Luc + secrétariat	Convention prêt
Matériel de camping et divers	Tentes, sièges, petit matériel		Après inventaire exact, gestion confiée à ? Sinon à vendre et à donner	A définir Barnums : cession aux clubs	Convention prêt

Remarques/questions/décisions :

LOMAC 600 :

Le KWM disposerait d'un nombre de jours d'utilisation en contre partie du stockage du bateau et de la remorque. Le treuil ne sera pas confié au KWM car spécifique parapente.

Parapentes, leur nombre est porté à 10.

Ailes de gonflage ; faut-il les faire réviser ? Laurent suggère de demander une vérification du calage ce qui pourrait éviter un effet spi prononcé en cas de gonflage avec un peu de vent même sur une zone parfaitement plate.

La gestion risque d'être très lourde pour la Ligue, pourquoi ne pas les vendre tous ?

Décisions :

- Faire un inventaire très précis de tout le matériel ;
- Faire réviser les voiles (appel d'offres auprès des sociétés de contrôle avec prise en charge directe à Saint martin de Londres ;
- LOVL désignation d'un ou plusieurs responsables et si pas de volontaire vente de tout le matériel (à qui ?) ;
- Eric fait remarquer que la LOVL fait l'impasse sur les voiles bi-place car, à sa connaissance, personne ne sait où elles sont ;
- Pour chaque matériel, les conventions sont à rédiger par les commissions concernées puis approbation par le bureau et le CD.

Matériel à vendre

Véhicules	Ford Transit	2	Pour navettes site après remise en état & contrôle technique	Eric + Alain 1 > CDVL 65 + 1 > CDVL LR	Côût des travaux remise en état + Convention d'usage
	Citroen Berlingo	1	Après contrôle technique Club ou Bon coin	Eric + Hélène Proposition réso préalable	1000€ / 1500€
Bateau	Lomac 580	1	Vente à club FFVL ou Bon coin	Eric + Stéphane Proposition réso préalable	6000€ / 7000 €
Remorque	Lomac 580	1			
Quad	1 enfant 1 adulte	2	Clubs ou Bon coin	Proposition réso préalable	Prix à définir
Treuil	Nombre à vérifier Voir l'état	3	Club	Alain Marty Proposition réso Occitanie puis France	Prix à définir
Parapentes	Solos complets (casques, radios, sellettes, secours) Inventaire détaillé à faire	?	Clubs	Alain + Chris Vente réso Contrôle préalable	Prix à définir

Jean-Marc estime que l'estimation du LOMAC 580 est un peu forte car il prend l'eau et une alarme se déclenche de façon aléatoire. Eric va demander à Stéphane que ces problèmes soient solutionnés. Toutefois, le KWM est intéressé par son acquisition mais pour plus de transparence et d'équité il convient de faire une diffusion auprès de toutes les structures de la LOVL.

La gestion des parapentes, complexe, est mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Directeur du 29 septembre. En revanche, l'inventaire exacte du matériel et son contrôle devront être faits durant l'été. Eric se rendra dans la seconde quinzaine de juin à St Martin de Londres avec Hélène, Jean-Luc, Stéphane et Michel afin de dresser cet inventaire, de vider le local des matériels et biens n'appartenant pas à ligue après une dernière sollicitation d'Yves Gilles.

FORMATION CERF-VOLANT

Faute de temps, le sujet n'a pas été abordé.

Jean-Luc est chargé de diffuser à tout le Comité Directeur la présentation qui devait être faite.

PLACES VACANTES AU COMITE DIRECTEUR : REMPLACEMENT

Faute de temps, le sujet n'a pas été abordé.

Jean-Luc est chargé de diffuser à tout le Comité Directeur la présentation qui devait être faite.

Eric souhaite accueillir plus de femmes au Comité Directeur (cf. statuts).

L'accord sur la proposition sera demandé au Comité Directeur par simple email via la liste de diffusion.

QUESTIONS DIVERSES

Faute de temps, le sujet n'a pas été abordé.

La séance est levée à 17H00.

Le secrétaire de la Ligue Occitanie

Jean-Luc Lomon